

Administration communale
de Schuttrange

📍 2, Place de l'Eglise
L-5367 Schuttrange

☎ (+352) 35 01 13 -1

✉ commune@schuttrange.lu
www.schuttrange.lu

**Le conseil communal est prié de se réunir
le mercredi 25 mars 2026 à
17.00 heures dans la salle de réunion du
conseil communal à Schuttrange, place
de l'Eglise, pour y délibérer sur les
points suivants**

1. Infrastructures communales

- 1.1. Approbation des plans et devis de l'avant-projet détaillé (APD) pour le nouveau chemin d'accès « Rue Jacques Lamort » à Munsbach
- 1.2. Approbation des plans et devis en vue du déplacement de la construction mobile MENSA

2. Environnement et développement durable

- 2.1. Présentation et approbation d'une mise à jour du concept de digitalisation durable de la commune de Schuttrange
- 2.2. Présentation et approbation d'une mise à jour du concept de gestion des ressources de la commune de Schuttrange

3. Finances communales

- 3.1. Approbation du règlement concernant l'allocation de la subvention vie-chère et de la prime énergie

4. Actes notariés, compromis et droit de préemption

- 4.1. Approbation de plusieurs contrats de bail à ferme dans le cadre du pacte nature
 - 4.1.1. Section B de Munsbach, lieu-dit « Am Rhasselt »
 - 4.1.2. Section B de Munsbach, lieu-dit « In der Kaul »
- 4.2. Approbation d'un contrat de bail concernant un terrain sis à Schuttrange, section A de Schuttrange, lieu-dit « Im Schaleiks bongert »

5. Questions écrites des conseillers

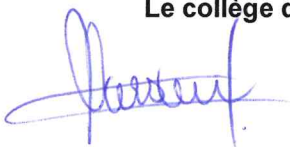
6. Questions du public

7. Séance à huis clos

- 7.1. Approbation d'une promotion au grade 12 d'un fonctionnaire communal de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif



Schuttrange, le 19 mars 2026
Le collège des bourgmestre et échevins,


Claude MARSON
Président




c.s. Alain DOHN
Secrétaire communal